



2009-2014

# Plan stratégique de recherche

(Adoption : 16 juin 2009)

**Direction des études**

[www.cdummond.qc.ca](http://www.cdummond.qc.ca)



*Adoption : 16 juin 2009 (CA-09-06-16-06)*

Afin d'alléger le texte, tous les termes qui renvoient à des personnes sont pris au sens générique. Ils ont à la fois la valeur du masculin et du féminin.

## TABLE DES MATIÈRES

Mot du directeur général .....	5
Préambule.....	7
Contexte interne.....	8
Contexte externe.....	10
Quelles orientations voulons-nous donner à la recherche? .....	11
Mission .....	12
Vision.....	13
Première orientation.....	15
Axes d'intervention .....	16
Deuxième orientation.....	20
Axe d'intervention .....	21
Conclusion.....	22



## Mot du directeur général

Depuis 1980, le Cégep de Drummondville a été sporadiquement actif dans la réalisation d'un de ses mandats, celui de la recherche. C'est d'abord la recherche pédagogique, entre autres celle liée à l'évaluation de l'enseignement et des programmes, qui a dominé les décennies 80 et 90. Puis, en 1997, est arrivé Musilab, notre centre de transfert des technologies du son qui allait ouvrir le champ de la recherche appliquée. En 2004, le Cégep s'est doté d'un plan de relance de la recherche qui a mené à l'élaboration d'outils, notamment une *Politique institutionnelle de la recherche* et un inventaire des activités de recherche depuis 1980. Diverses activités de relance ont aussi eu cours qui ont mené à l'émergence de projets de recherche.

Malgré les efforts déployés pour créer une culture de la recherche dans notre cégep, force est de constater que sans le déploiement de moyens accrus, la recherche n'arrivera pas à prendre tout l'espace souhaité dans une institution d'enseignement supérieur comme la nôtre.

Cette conscience de devoir exercer un leadership soutenu a amené récemment le conseil d'administration à adopter un plan stratégique institutionnel et un plan de réussite qui font une place de choix aux activités de recherche pédagogique. Aussi, c'est la considération de l'impact des activités de recherche sur le développement de sa communauté qui amène aujourd'hui le Cégep à planifier son développement dans ce domaine pour les prochaines années.

Pour bien marquer l'importance de ce développement, le Cégep adopte, par ce plan stratégique de recherche, la vision, les orientations et les actions qui mèneront au développement d'une véritable culture de la recherche en son sein.

Normand W. Bernier,  
MBA, Adm.



## Préambule

Il importe de rappeler les principaux jalons qui ont été posés en matière de développement de la recherche dans les collèges depuis la création du Cégep de Drummondville comme entité autonome en 1980. Il y a d'abord eu la création du programme ACSAIR du Fonds FCAR (Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche) pour soutenir les projets de recherche menés par les enseignants des cégeps. Plus tard, en 1993, il y eut l'adoption par l'Assemblée nationale de la modification de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* qui rappelait l'importance de la recherche comme élément constitutif de la mission des collèges. Plus récemment, la politique québécoise de la science et de l'innovation, *Savoir changer le monde*, incitait les cégeps à intensifier leurs activités de recherche pour contribuer au développement régional et au renouveau pédagogique en enrichissant l'enseignement et en stimulant l'intérêt des jeunes pour les carrières scientifiques. Aujourd'hui, la nouvelle *Stratégie québécoise sur la recherche et l'innovation* du MDEIE (Ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation) met à la disposition des chercheurs des collèges une enveloppe annuelle de 4 200 000 \$ pour soutenir la réalisation de projets de recherche.

C'est donc dire que la recherche fait partie de la mission des collèges depuis près de trois décennies. Au Cégep de Drummondville, depuis sa création jusqu'à récemment, cette préoccupation de recherche s'est surtout manifestée par le biais de travaux à caractère didactique et pédagogique. En 1997, le Cégep a créé le Centre de transfert technologique en technologies du son, dont les premières activités visaient surtout le développement d'outils didactiques et pédagogiques. En 2004, une importante réflexion a été amorcée pour mieux définir les conditions qui permettraient de faire de la recherche une activité plus présente au sein du Cégep. On s'est d'abord préoccupé de dresser un bilan de ce qui avait été fait en cette matière depuis 1980 et on a élaboré l'étude préliminaire « *Relancer la recherche au Collège de Drummondville* ».

C'est donc surtout au cours des dernières années que le Cégep a clairement pris conscience que des efforts devaient être déployés pour que la recherche s'inscrive de façon durable dans ses activités. Après s'être doté d'une *Politique institutionnelle de la recherche* en juin 2005 — politique qui invite notamment à l'insertion des activités de recherche réalisées au Cégep dans des partenariats avec les autres institutions d'enseignement de divers ordres, les entreprises et le milieu—, le Cégep de Drummondville considère qu'il est important de marquer sa volonté de soutenir le développement progressif de la recherche en ses murs par l'élaboration d'un *Plan stratégique de recherche 2009-2014*.

## Contexte interne

Le Cégep de Drummondville possède plusieurs atouts pour soutenir sa volonté de développer de façon significative des activités de recherche :

Près de 100 enseignants et professionnels sont détenteurs de diplômes universitaires de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles. En ce qui concerne les qualifications de son corps professoral, 73 enseignants sont détenteurs d'une maîtrise et 7 sont détenteurs d'un doctorat. Considérant l'expertise de ces enseignants, le Cégep constitue un foyer important de connaissances et de compétences qui non seulement dynamisent son milieu scolaire, mais qui peuvent aussi répondre à plusieurs besoins de son milieu environnant.

Il faut rappeler que la recherche n'est pas une activité étrangère au Cégep de Drummondville, bien au contraire. En effet, de 1980 à 2004, 76 personnes ont publié 169 ouvrages parmi lesquels un grand nombre d'ouvrages scientifiques et d'essais (livres : 48 %, audiovisuel : 14 %, articles : 16 %, rapports de recherche : 3 %). Les œuvres de fiction représentent 19 % de l'ensemble des publications. Près d'une quinzaine de ces ouvrages revêtent les caractéristiques d'une recherche scientifique et une trentaine d'entre eux s'inscrivent dans le créneau du développement de matériel didactique.

Compte tenu des programmes qui sont offerts au Cégep et des spécialités des enseignants qui y exercent, plusieurs domaines ou secteurs peuvent d'ores et déjà être identifiés comme particulièrement prometteurs pour le développement d'activités de recherche. Il s'agit des secteurs du transport, de la gestion des entreprises et de l'environnement (eau et forêt). Aussi, plusieurs besoins de recherche du secteur industriel ou de celui des services, par exemple, pourraient être comblés par certains spécialistes des sciences humaines et sociales (économie, psychologie, géographie, etc.). De telles activités viendraient enrichir l'une des dimensions de la mission du Cégep, à savoir de «contribuer au développement social, économique et culturel de sa communauté».

Depuis 2004, le Cégep mène des activités de relance auprès de ses enseignants en vue de les intéresser à la recherche. En plus de procéder à un inventaire des projets réalisés (1980-2004), le Cégep a regroupé le personnel intéressé par la recherche dans les « Midis de la recherche » qui sont des rencontres bimensuelles d'études et de planification de la relance. Certaines collaborations à des travaux de recherche, surtout externes, ont été amorcées avec l'Université Laval, l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec à Trois-Rivières. De plus, avec la participation des cégeps de Trois-Rivières et de Lévis-Lauzon, le Cégep de Drummondville participe dynamiquement à une recherche-action, *Cégeps en réseau*, menée par le Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO).

Annuellement, des investissements substantiels sont consentis au parc informatique du Cégep et on dénote une mobilisation importante des employés autour de l'élaboration et de la mise en œuvre du *Plan directeur informatique* et du *Plan d'intégration des TIC*. Il s'agit là d'un environnement propice à l'innovation pédagogique et favorable au développement de la recherche.

L'offre de programmes répond à plusieurs besoins régionaux auxquels pourraient se greffer des activités de recherche. Mentionnons les programmes du secteur technique : *Techniques d'estimation et d'évaluation du bâtiment*, *Techniques de génie mécanique* (pour cette technique, notons également les deux passerelles DEP/DEC qui y conduisent), *Technologie de l'électronique*, *Techniques de logistique et transport*, *Techniques de comptabilité et de gestion*, *Gestion de commerces*, *Coordination de travail de bureau*, *Informatique*, *Soins infirmiers*, *Techniques professionnelles de musique et chanson*.

Considérant tous ces atouts, force est de constater que le Cégep de Drummondville bénéficie d'une situation favorable pour promouvoir la recherche dans son milieu. Aussi, il est important qu'il prenne les moyens de maintenir à jour l'expertise de ses enseignants en les sollicitant tant pour répondre aux besoins de son milieu scolaire en matière d'innovation pédagogique et d'amélioration des processus que pour apporter des solutions à certaines problématiques liées au développement de sa région immédiate.

C'est pourquoi le Cégep veut exprimer clairement sa volonté institutionnelle, d'une part, d'encourager, au cours de la prochaine période quinquennale (2009-2014), le développement d'activités de recherche pédagogique et appliquée et, d'autre part, de déployer les efforts nécessaires pour aller chercher sa part du financement externe rendu disponible par les divers organismes subventionnaires pour soutenir le développement de la recherche en milieu collégial.

Si le Cégep souhaite de la sorte promouvoir la recherche en ses murs, c'est qu'il est bien conscient de l'apport de celle-ci aux conditions de réalisation de sa mission.

On ne peut clore la description du contexte interne sans rappeler les efforts de consolidation qui avaient été entrepris au cours des dernières années dans le cadre des travaux effectués par Musilab (Musilab : notre centre de transfert technologique en technologies du son), dont les contributions à la recherche appliquée et au transfert technologique étaient assez uniques au Québec. Malheureusement, les autorités gouvernementales ont décidé récemment de mettre un terme au soutien de ce centre collégial de transfert de technologies (CCTT). Cela amènera donc le Cégep à revoir, au cours des prochaines années, les stratégies qui lui permettront de continuer à jouer un rôle important dans le domaine de la recherche appliquée et du transfert technologique pour répondre, à la mesure de ses moyens, aux divers besoins en recherche de son milieu.

## **Contexte externe**

### **Encouragement à la recherche au collégial**

Le gouvernement du Québec a précisé la place de la recherche au collégial dans la mission des collèges. Plusieurs des éléments constitutifs de la mission des cégeps sont d'ailleurs reliés directement au développement et au soutien de la recherche. Rappelons aussi que la politique québécoise de la science et de l'innovation, *Savoir changer le monde* (2001), incitait les cégeps à intensifier leurs activités de recherche.

Cette volonté de voir se développer la recherche dans les cégeps s'est traduite par la mise en place d'un certain nombre de programmes de soutien financier tant pour la réalisation de projets que pour permettre aux enseignants de publier leurs résultats et de les communiquer lors de divers congrès : *Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA)*, *Programme Soutien aux chercheurs et aux chercheuses du collégial (PSCCC)*, *Programme d'aide à la recherche technologique (PART)*, *Soutien aux infrastructures de recherche par Recherche Québec dans le cadre de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)*, *Programme Promotion de l'enseignement collégial : productions étudiantes*.

Depuis plus de dix ans, les enseignants des cégeps sont admissibles à divers programmes des organismes subventionnaires québécois et fédéraux. Des montants substantiels sont prévus pour payer les coûts des dégagelements du personnel enseignant des collèges investi dans des projets de recherche.

Fort de ce contexte, le Cégep de Drummondville souhaite déployer ce plan stratégique de recherche en ses murs pour se donner de meilleurs outils de développement de la recherche et par la recherche.

### **Quelles orientations voulons-nous donner à la recherche?<sup>1</sup>**

La *recherche scientifique* se caractérise par l'ensemble des actions entreprises en vue d'améliorer et d'augmenter l'état des connaissances dans un domaine scientifique donné. Les différentes activités de recherche peuvent, entre autres, amener les chercheurs à développer de nouvelles connaissances disciplinaires, concevoir, élaborer et diffuser des projets de création; contribuer au développement de nouvelles connaissances en matière de pédagogie, élaborer du matériel didactique inédit ou **contribuer aux transferts technologiques**.

---

<sup>1</sup> Textes tirés de l'Office québécoise de la langue française, *Le grand dictionnaire terminologique en ligne* <[www.granddictionnaire.com](http://www.granddictionnaire.com)> et du rapport intitulé : *Enseigner au collégial...Portrait de la profession, mars 2008*.

Selon les objectifs fixés par le chercheur, plusieurs orientations sont possibles. La **recherche fondamentale** vise à produire de nouvelles connaissances et des champs d'investigation nouveaux, sans but pratique spécifique. Pour sa part, la **recherche appliquée** cible un objectif pratique et implique des activités de développement expérimental des découvertes et des connaissances obtenues en général par la recherche fondamentale. Par ailleurs, des activités de développement (parfois confondues avec la **recherche technologique**) permettent l'application des connaissances pour la fabrication de nouveaux matériaux, produits ou dispositifs.

En somme, définir préalablement les buts visés par la recherche, demeure essentiel pour arrêter le choix du type de recherche qui sera privilégié.

### **Mission**

La mission du Cégep de Drummondville, comme celle de tous les cégeps, est définie par la loi des collèges. Elle vise à la fois son rôle éducatif et social. La recherche est partie intégrante de la mission du cégep, laquelle se définit ainsi :

- offrir une formation qualifiant ses étudiants pour le marché du travail ou les études universitaires;
- contribuer au développement de citoyens responsables;
- soutenir la formation continue des adultes;
- réaliser des activités de recherche pédagogique et appliquée;
- contribuer au développement social, économique et culturel de sa communauté.

À l'égard de la recherche, le Cégep de Drummondville définit ainsi sa mission :

1. **Créer les conditions qui faciliteront la mise à profit de l'expertise de ses enseignants pour un regard critique et constructif tant sur l'ensemble de ses activités pédagogiques que sur celles liées au développement institutionnel.**
2. **Agir davantage dans son milieu environnant comme intervenant qualifié pour apporter diverses solutions aux problèmes scientifiques, techno-logiques et sociaux auxquels il peut être confronté.**

## **Vision**

### ***L'innovation au cœur du plan stratégique de recherche 2009-2014***

Le Cégep de Drummondville souhaite d'abord accroître en son sein, de concert avec des partenaires de ses réseaux, des activités de recherche pédagogique, disciplinaire et appliquée visant le développement institutionnel et celui de ses programmes d'études, la réussite de ses étudiants, l'innovation pédagogique et le perfectionnement. Il entend aussi, dans la foulée de la fermeture de Musilab, réexaminer et redéfinir son action en recherche appliquée en s'appuyant sur les expériences et l'expertise acquises jusqu'ici par ce CCTT.

**La vision que retient le Cégep est de conscientiser davantage le milieu du Cégep à l'importance de la recherche pour mieux réaliser sa mission et à soutenir l'émergence et la réalisation d'activités de recherche dans les secteurs pouvant bénéficier de l'expertise de son corps professoral.**

Par ce plan stratégique de la recherche, le Cégep de Drummondville veut marquer sa volonté de faire désormais de la recherche une de ses préoccupations institutionnelles. En effet, l'évolution des conditions dans lesquelles les cégeps se développent depuis les deux dernières décennies appellent ceux-ci à s'investir de plus en plus en recherche pour mieux jouer leur rôle d'agents de formation et de transformation des milieux auxquels ils sont liés.

Qu'il suffise de rappeler l'ouverture manifestée au cours des dernières années par les organismes subventionnaires à leur égard, pour réaliser la mesure des efforts déployés pour faire des cégeps des acteurs importants en recherche. Malgré que le Cégep de Drummondville ait pris un certain temps à s'engager dans cette voie, en comparaison de plusieurs établissements du réseau collégial, il compte bien profiter de cette conjoncture favorable pour inviter tous les acteurs de son milieu à collaborer au développement progressif d'activités de recherche. **Le Cégep souhaite se positionner rapidement comme un partenaire crédible, sur le plan provincial, en matière de recherche pédagogique. Il veut de plus profiter de la disponibilité des fonds publics pour s'inscrire dans le milieu de la recherche, dans les domaines qu'il souhaitera privilégier.**

**En somme, le Cégep ambitionne être reconnu, d'ici cinq ans, comme « un établissement qui a pris sa place » dans le monde de la recherche collégiale.**

Les compétences du corps professoral et du personnel professionnel sont des atouts majeurs qui permettront au Cégep d'atteindre cet objectif. Bien sûr, il faudra rehausser les mesures de soutien et d'encouragement en comparaison de ce qui s'est fait jusqu'ici en ces matières. En étant conscient des exigences qu'une telle vision impose pour les prochaines années, le Cégep veut se doter d'un plan stratégique de recherche aux contours réalistes dont le contenu sera largement partagé par tout son personnel, notamment par les membres de son corps professoral qui seront les principaux acteurs et responsables de sa réalisation. Cela suppose sensibilisation, information, conviction, soutien, encouragement et reconnaissance.

La direction du Cégep prend un engagement à ces égards. Elle entend déployer tous les efforts pour que cette entreprise stimulante puisse se réaliser dans les meilleures conditions, car l'émergence d'une culture de la recherche dans la vie du Cégep est tributaire de deux conditions préalables essentielles. D'abord, une adhésion de la direction du Cégep à cette vision des choses et, ensuite, la mise en place d'une série de mesures qui viendront canaliser, encadrer et stimuler tous ceux et celles qui sont prêts à s'investir dans la recherche pédagogique ou dans la recherche disciplinaire et appliquée.

## PREMIÈRE ORIENTATION

### Développer la recherche pédagogique, disciplinaire et appliquée

La formation étant au cœur de la mission du Cégep, il va de soi que le développement d'activités de recherche pédagogique devienne une priorité. Le Cégep entend favoriser ce type de recherche, notamment pour mieux comprendre les multiples facettes et les enjeux reliés aux processus d'enseignement et d'apprentissage. Les projets qui seront développés et réalisés dans ce domaine, souvent en collaboration avec des collègues d'autres collèges ou de certaines universités, pourront éclairer les diverses problématiques rencontrées au quotidien dans les collèges et fournir des pistes d'intervention novatrices qui seront à la fois utiles aux enseignants et bénéfiques pour les étudiants.

Par ces recherches pédagogiques, le Cégep souhaite aussi développer chez ses enseignants, à moyen terme, une expertise qui sera reconnue et même sollicitée dans l'ensemble du réseau collégial.

La poursuite de tels projets pédagogiques favorisera les débats internes sur les meilleures pratiques éducatives et servira de stimulant à tous les enseignants. Cette dynamique d'enrichissement mutuel ne pourra manquer d'avoir des effets bénéfiques sur le climat global du Cégep comme milieu de formation. En somme, le Cégep veut soutenir toute recherche, toute réflexion ou tout travail qui pourra contribuer à enrichir l'expertise pédagogique. Comme le souhaite le MELS (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport), le Cégep invite les membres du personnel enseignant et du personnel professionnel à approfondir leur réflexion sur l'enseignement et l'apprentissage, à informer les collègues sur la mise au point, la révision ou l'évaluation des pratiques pédagogiques et à contribuer à l'avancement des connaissances pouvant améliorer la qualité de la formation et de l'encadrement.

Ainsi, comme ce fut le cas dans une certaine mesure tout au long de l'histoire du Cégep, la recherche pédagogique devra bénéficier d'un soutien substantiel et d'un encouragement soutenu auprès du plus grand nombre d'enseignants. Ce faisant, le Cégep de Drummondville vise à se distinguer par la qualité de ses programmes, de ses approches pédagogiques et de ses innovations.

Comme le développement de la recherche pédagogique, disciplinaire et appliquée occupe une place centrale dans le présent plan stratégique de recherche, la sensibilisation de la recherche au sein du collège fera aussi l'objet de préoccupations soutenues au cours des prochaines années. Cela sera favorisé par des activités de sensibilisation à l'importance de la recherche et par le soutien à un certain nombre de projets de recherche.

Seules les recherches s'arrimant à la mission même du Cégep seront institutionnellement soutenues et valorisées. Le Cégep s'assurera que la réalisation de ces activités de recherche évoluera dans un contexte de collaboration et de sain équilibre dans les contributions de tous et chacun, plutôt que de donner lieu à l'apparition de disparités marquées dans les responsabilités des uns et des autres. Il s'agira, par exemple, de projets visant l'approfondissement des expertises en lien avec l'enseignement déjà dispensé dans les programmes du Cégep et qui peuvent répondre à des besoins de divers organismes du milieu (entreprises, organismes communautaires, etc.). Ou encore, il s'agira de projets s'inscrivant dans le prolongement de ce qu'a fait Musilab et qui peuvent contribuer à un élargissement des compétences et des expertises acquises dans ce centre de transfert.

## **Axes d'intervention**

### ***a- Sensibiliser le milieu à l'importance de la recherche***

Débats-midi, séances d'information et d'animation, participation à des conférences, colloques de recherche, organisations d'activités *intra-muros* valorisant la recherche, activités récurrentes de sensibilisation, mises en évidence de certaines problématiques de recherche susceptibles d'intéresser les enseignants, démarchage auprès d'équipes de recherche (universitaires et collégiales) pour établir des partenariats, voilà plusieurs exemples de moyens qui seront mis en place pour encourager les acteurs à s'engager dans diverses activités de recherche.

Le Cégep soutiendra toute initiative des enseignants visant à organiser des groupes de discussion où la pédagogie sera au cœur des préoccupations. Comment mieux communiquer les contenus? Comment améliorer les processus d'apprentissage?

Plus spécifiquement, les projets de recherche qui s'inscriront dans les domaines suivants seront favorisés :

- Le décrochage scolaire;
- La durée des études et les taux de diplomation;
- L'usage des TIC dans les processus d'apprentissage;
- Les difficultés de la formation générale dans les formations techniques;
- Les facteurs de réussite (on favorisera notamment les études synthèses visant l'intégration des connaissances sur ce sujet, développées dans les nombreuses études menées en divers endroits);
- L'analyse critique des profils des étudiants à la première admission pour mieux adapter la pédagogie à ces clientèles.

Bien sûr, toute autre activité que celles s'inscrivant dans les thématiques indiquées ci-dessus sera encouragée dans la mesure où elles permettront de jeter un éclairage sur le processus de formation en vue d'optimiser ses impacts.

***b- Offrir du soutien aux enseignants actifs en recherche et/ou désireux d'amorcer des activités de recherche.***

Les mesures d'encouragement et de soutien doivent être présentes tout au long du processus de recherche. Ainsi, on verra à offrir du soutien financier pour diverses activités propres aux projets, de l'encadrement et du soutien pour le montage des dossiers, pour favoriser le réseautage des équipes, pour faciliter le transfert des connaissances, pour diffuser les résultats de recherche, etc.

De plus, des activités de mentorat auprès des jeunes enseignants, assumés par des enseignants plus anciens ou à la retraite et qui ont une bonne expérience de recherche seront valorisées.

Dans toute la mesure de ses moyens, le Cégep favorisera également le perfectionnement de ses enseignants par la participation à des colloques, à des séminaires, et aussi par l'organisation *intra-muros* d'activités faisant appel à des collègues d'autres institutions.

***c- Organiser un service intégré de soutien au développement de la recherche pédagogique, disciplinaire et appliquée.***

La mise en place du service intégré de soutien à la recherche sera confiée à une ressource dédiée qui aura le mandat d'exercer un leadership auprès du personnel du Cégep. Elle sera aussi chargée de centraliser les opérations d'information et de conseil à l'ensemble des activités de recherche. Cette personne aura également le mandat d'assurer une représentation dynamique auprès des organismes de recherche. Dans un premier temps, elle devra s'associer aux initiatives et aux démarches qui se réaliseront dans le cégep afin de les soutenir pour permettre aux chercheurs d'atteindre leurs objectifs. Dans un deuxième temps, elle fera connaître les résultats de ces recherches et aidera les chercheurs dans l'application des pistes d'action, lorsqu'il y a lieu. Enfin, elle devra mettre en place une structure de veille de la recherche en éducation, pour informer la collectivité et favoriser l'émergence de nouveaux projets dans le cégep.

Ses tâches plus spécifiques seront les suivantes :

- fournir de l'information;
- appuyer les enseignants dans leurs efforts de démarchage;
- aider à la préparation de divers dossiers;
- assister la directrice des études dans ses efforts d'animation du milieu pour stimuler le développement d'activités de recherche;
- gérer l'enveloppe budgétaire dédiée pour le temps de libération des enseignants pour la recherche et pour soutenir diverses activités (participation à des congrès, frais de déplacement pour rencontres scientifiques, etc.).

#### *d- Créer un observatoire permanent sur la recherche*

L'appellation usuelle d'observatoire réfère à un organisme chargé de suivre l'évolution d'un certain nombre de phénomènes à partir d'indicateurs permettant d'établir des comparaisons.

Au Cégep de Drummondville, un observatoire, dirigé par la directrice des études, sera constitué d'une équipe multidisciplinaire représentant des instances de l'institution et de la région. Les activités prioritaires seront identifiées annuellement après consultation avec les principaux responsables pédagogiques du Cégep et les membres de la Commission des études. Elles pourront toucher certaines problématiques particulièrement importantes liées notamment à la clientèle du Cégep et aux jeunes de la région.

Les membres de l'équipe de l'observatoire verront à exploiter toutes les informations disponibles pouvant être utiles aux travaux en cours au Cégep, que ces informations proviennent de la Fédération des cégeps, du MELS ou de toute autre source jugée valable.

### *e- Favoriser et promouvoir les recherches des étudiants*

Le Cégep de Drummondville souhaite favoriser et valoriser les travaux des étudiants réalisés soit dans le cadre d'un cours, d'un programme ou d'une activité parascolaire. Ces travaux peuvent être très formateurs et leur diffusion peut aussi contribuer à la réputation du Cégep. Aussi, chaque année, le Cégep encouragera les enseignants à identifier les meilleurs projets étudiants et à les soumettre à divers programmes externes qui valorisent ces projets, par exemple le *Programme Promotion de l'enseignement collégial : productions étudiantes* ou encore le programme *Prix étudiants* de l'Association pour la recherche au collégial.

On verra aussi à assurer un appui particulier aux enseignants qui associent des étudiants à leurs travaux de recherche pour les intéresser et les initier à ces activités, afin notamment de favoriser les carrières scientifiques.

Enfin, le Cégep prendra lui-même les mesures nécessaires pour valoriser ces travaux par l'organisation d'activités spécifiques de reconnaissance.

## **DEUXIÈME ORIENTATION**

### **Consolider les expériences et l'expertise acquises par Musilab, restructurer et redéployer les efforts du collège en matière de recherche appliquée.**

La décision récente des autorités gouvernementales de mettre un terme au financement des activités de Musilab exige de la part du collège une réflexion approfondie sur le rôle qu'il veut continuer à jouer dans la recherche appliquée et sur les moyens à mettre en place pour non seulement consolider les acquis de ce CCTT mais aussi pour redéployer ses efforts dans ce domaine pour les prochaines années. Le Cégep est bien conscient des nombreux besoins de recherche que connaît la région. Il entend donc poursuivre les partenariats en cours et se donner les moyens de répondre à certains des besoins qui lui seront signifiés.

## **Axe d'intervention**

*Développer des interfaces pour participer à d'autres projets de recherche.*

Le Cégep compte d'abord faire le point sur les activités qui avaient été entreprises par Musilab et sur les engagements pris dans ce contexte. On verra dans toute la mesure du possible à poursuivre les projets les plus porteurs et, si nécessaire, à mettre un terme à ceux dont les chances de succès apparaissent plus problématiques. On portera une attention particulière à la protection de la propriété intellectuelle qu'ont pu générer ces projets.

Aussi, on fera rapidement le point sur les besoins de la région en matière de recherche. Plus particulièrement, certaines études plus fines pourront être menées pour clarifier les attentes dans certains domaines pour lesquels le Cégep dispose déjà d'expertises connues. Il explorera aussi les possibilités de collaboration plus structurée avec certains partenaires privilégiés de la région comme l'Université du Québec à Trois-Rivières, le Cégep de Victoriaville, INNOTECH, le RIF (Réseau des Intervenants en Formation professionnelle et technique de la MRC de Drummond), etc. L'établissement de tels partenariats apparaissent, dans le présent contexte, comme une approche à privilégier pour que des interventions soient faites à relativement court terme avec de bonnes chances de porter fruit.

La structuration de ces partenariats de recherche ne pourra se faire sans la mobilisation, au sein du collège, d'un noyau de professeurs intéressés à s'engager dans ces activités de recherche. Cela exigera en même temps une réflexion structurée sur les créneaux que le Cégep entend privilégier en matière de recherche appliquée.

Également, en parallèle de ces démarches, le Cégep compte travailler aux divers dossiers qui le rendront admissible au financement des organismes subventionnaires fédéraux. Pour l'heure, ces travaux apparaissent impératifs si le Cégep veut vraiment se donner tous les moyens qui lui permettront de prendre sa place dans le monde de la recherche collégiale au cours des cinq prochaines années.

Ces efforts de repositionnement des activités de recherche appliquée occuperont vraisemblablement la première année de mise en application du présent plan. Ils apparaissent toutefois incontournables dans la mesure où le Cégep veut vraiment jouer son rôle d'agent de développement social, culturel et économique pour sa région et aussi pour l'ensemble du Québec.

## **Conclusion**

Par ce *Plan stratégique de recherche 2009-2014*, le Cégep de Drummondville marque un point historique dans son développement. Les défis que représente la réalisation de ce plan sont ambitieux et ils interpellent l'énergie, l'imagination et la détermination des personnes qui y travaillent. Soucieux de réaliser ce plan dans les meilleures conditions de réussite, le Cégep s'engage à mettre en place diverses mesures de soutien qui viendront faciliter et appuyer le travail de ceux et celles qui accepteront de s'y investir.

Une des conditions incontournables dans la mise en application de ce plan de développement de la recherche pour en assurer le succès est sans contredit la sensibilisation que la direction du Cégep doit faire auprès de son personnel enseignant et professionnel pour s'assurer que ceux-ci s'approprient et/ou partagent entièrement les visées de ce plan. En effet, ils en seront les principaux acteurs. Les défis du présent plan doivent rapidement devenir leurs défis.

De manière à se donner les outils nécessaires pour assurer un suivi rigoureux dans l'implantation et l'évolution de ce plan, un tableau de bord (en annexe) présente les mesures concrètes qui seront appliquées pour la mise en œuvre de chacune des actions stratégiques identifiées, de même que le calendrier de réalisation.

Avec son plan, le Cégep de Drummondville compte profiter de la conjoncture favorable pour se démarquer au Québec comme établissement innovant, d'abord et avant tout dans son rôle d'agent de formation, mais aussi dans tous les autres projets qu'il décidera de développer au profit des organismes de son milieu.